



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie, Gestion

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie-Gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI130004197

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Mulhouse.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Organisée en un parcours unique, la licence *Economie-Gestion* est offerte aux étudiants au seul niveau de la troisième année (L3). Les niveaux L1 et L2, existant jusqu'à maintenant, ne seront plus proposés dans le projet déposé par l'établissement.

Les étudiants entrant dans cette licence ont des profils variés, de type DUT et BTS à spécialisations tertiaires. Ils y développent des compétences en vue d'occuper des postes d'encadrement intermédiaire dans des services administratifs ou des services financiers d'entreprises ou d'organisations diverses. Les diplômés peuvent également poursuivre leurs études en master, dans des formations centrées sur les sciences du management.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'intitulé de la mention *Economie-Gestion* n'est pas adapté au contenu des enseignements qui sont proposés dans la formation, désormais exclusivement centrée sur la gestion. En l'état, la licence ne permet pas l'acquisition de compétences en économie et interdit par conséquent toute poursuite d'études dans des masters de sciences économiques. Les enseignements d'économie qui étaient proposés aux niveaux L1 et L2 disparaissent dans l'actuel projet. La licence recrutera à partir de 2013 des étudiants venus essentiellement de filières courtes (types BTS et IUT) dans lesquelles les enseignements en économie sont généralement marginaux. Afin d'éviter toute confusion, il semble nécessaire de requalifier cette licence sous le terme de licence de *Gestion*. Si tel était le cas, le projet deviendrait



cohérent et relativement équilibré, même si, d'après les documents fournis, l'hétérogénéité des publics paraît très insuffisamment prise en considération.

La licence prévoit un ensemble large d'enseignements couvrant l'essentiel des compétences en gestion. De manière originale, la maquette fait état de deux langues obligatoires et d'une pédagogie par projet sous la forme de jeux d'entreprise, proposés à l'entrée et à la sortie de la formation. Un stage de deux mois est obligatoire durant le cursus, permettant une pré-professionnalisation. La formation peut donc théoriquement permettre aux diplômés de niveau L3 d'occuper les postes d'encadrement intermédiaire ciblés ou de poursuivre en master. Les taux de poursuite en master de gestion, notamment à l'Université de Strasbourg, sont assez élevés, mais la qualité des données est plutôt insuffisante pour un suivi précis du devenir des étudiants. De la même manière, l'insertion professionnelle des diplômés entrant sur le marché du travail est peu connue de l'équipe de pilotage de la mention, ce qui est regrettable.

La spécificité du public d'une licence offerte au seul niveau L3 est son extrême hétérogénéité. Ce point est insuffisamment pris en considération dans l'organisation des enseignements et dans le pilotage de la formation. Ainsi, la maquette ne prévoit pas de parcours explicites ou de jeux d'options, qui permettraient aux étudiants d'adapter leur formation à leur cursus passé et à leur éventuelle poursuite d'études. Par ailleurs, les cours de mise à niveau ne sont pas explicitement annoncés dans le dossier. Or la diversité des formations initiales des étudiants pourraient nécessiter des outils spécifiques de lutte contre l'échec, qui ne figurent pas dans les documents fournis. Enfin, les outils statistiques permettant de connaître la diversité, les caractéristiques des étudiants entrants paraissent trop peu précis et/ou insuffisamment exploités par l'équipe.

Pour respecter l'arrêté du 1er août 2011 relatif aux licences, le système de type "note éliminatoire" devrait d'être revu. L'évaluation des enseignements par les étudiants est encore insuffisamment utilisée.

- Points forts :
 - Des enseignements par projet (type jeu d'entreprise) et un stage obligatoire de deux mois.
 - Deux langues obligatoires.

- Points faibles :
 - Une restructuration insuffisante de la licence compte tenu du changement radical qu'implique la fermeture des niveaux L1 et L2. Les motivations de cette fermeture sont trop rapidement présentées dans le dossier. Cette décision de recentrage sur le niveau L3 aurait dû avoir des incidences sur l'intitulé du diplôme et sur la structure pédagogique de la nouvelle mention.
 - Aucun enseignement d'économie dans une licence dite *Economie-Gestion*. L'intitulé de la mention est donc inadapté ; il s'agit dans les faits d'une licence de *Gestion*.
 - Une absence de spécialisations ou de parcours, tenant compte de l'hétérogénéité des étudiants entrants et de leurs projets professionnels.
 - Un dispositif de pilotage insuffisant, notamment en termes d'évaluation des formations par les étudiants et de suivi des diplômés.
 - Une équipe de pilotage réduite, impliquant peu d'enseignants-chercheurs.

Recommandations pour l'établissement

Les compétences acquises dans cette L3 *Economie-Gestion* ne permettant pas d'envisager des poursuites d'études dans des masters d'économie, ni une insertion professionnelle directe dans des métiers du domaine de l'économie, la licence devrait se repositionner clairement en tant que licence de gestion.

Compte tenu de l'hétérogénéité des étudiants entrant en L3, il pourrait être intéressant de proposer davantage de cours optionnels (voire même de parcours). Cela permettrait, d'abord, d'éviter que des étudiants revoient en L3 des enseignements suivis lors de leurs deux premières années d'études. Cela autoriserait, ensuite, une pré-spécialisation en fonction des poursuites d'études envisagées. Cela permettrait, enfin, un volume horaire par type de cours (choisi par les étudiant) un peu plus important que ce qui est actuellement proposé. L'approfondissement disciplinaire serait plus clair, notamment dans une optique de poursuite d'études en master. De la même manière, il pourrait être intéressant de proposer clairement des cours de mise à niveau pour les étudiants qui en éprouveraient le besoin.

D'après les données statistiques fournies, entre 40 % et 50 % des étudiants de l'actuelle L3 proviennent de l'actuelle L2. L'impact de la disparition des niveaux L1 et L2 sur l'équilibre de l'offre de formation de l'Université de Haute-Alsace, sur les effectifs prévisionnels de la L3 et sur la communication de la nouvelle formation auprès des acteurs du monde éducatif ou professionnel est insuffisamment pris en compte dans le dossier. On peut par exemple



se demander s'il est réaliste de penser que les effectifs vont se stabiliser à 200 étudiants. Cette transition radicale de la formation mériterait une attention particulière de la part de l'équipe de pilotage de la mention et des responsables de l'établissement plus généralement.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)		150	183	140	60
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)		44	92	116	93
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3		195	201	220	236
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)		44,67%	30,60%	36,43%	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)		8,00%	11,48%	4,29%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)		23,08%	27,45%	16,51%	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)			0,00%	5,77%	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire		60,63%	71,52%	62,58%	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			40	50	55
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			3	6	8
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			170	320	410
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			40	90	210



Observations de l'établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'EVALUATION AERES D'UN DIPLOME DE LICENCE

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
Droit, économie, gestion
Mention
Economie, Gestion
Spécialité

Numéro d'habilitation : 20090529
Demande N° S3LI130004197

Réponses aux recommandations faites à l'établissement :

L'équipe de pilotage de la mention Economie Gestion partage les recommandations faites suite à l'évaluation AERES, notamment pour le repositionnement clairement défini en tant que licence de Gestion.

A l'origine la formation s'est bâtie sur la base d'un IUP de Gestion et le fait de revenir à un enseignement dispensé à partir du L3 rejoint les objectifs initiaux. Cette formule avait par le passé donné entière satisfaction.

Les étudiants qui s'inscrivent à cette licence proviennent essentiellement de deux origines bien identifiées, d'une part des étudiants issus de filières DUT GEA ou BTS de gestion, d'autre part des étudiants issus de filières L2 classique (droit, gestion, AES) ou de classes préparatoires.

La première catégorie d'étudiants possède un bagage avec plus d'acquis techniques et de connaissances générales au niveau de la gestion. La deuxième catégorie a suivi un cursus fortement orienté gestion.

Pour répondre à cette hétérogénéité, il est prévu de procéder à la mise en place de parcours différenciés pour prendre en compte les acquis préalables des étudiants entrants.

De plus l'approche en termes de parcours d'apprentissage (cours optionnels) tenant compte du projet professionnel de l'étudiant et permettant ainsi une pré-spécialisation pour la poursuite d'études, est une option retenue pour la nouvelle licence de Gestion. La maquette pédagogique et l'organisation des unités d'enseignement tiendront compte de ces remarques afin de s'adapter à l'hétérogénéité des étudiants.

Compte tenu des moyens mis en place, l'équipe de pilotage de la mention souhaite stabiliser les effectifs à Mulhouse autour de 100 étudiants (plus de 400 candidats ont passé en 2012 le score IAE message à Mulhouse pour une inscription en L3).

Une communication ciblée pour cette nouvelle formation de licence de Gestion sera mise en œuvre auprès des acteurs du monde éducatif et professionnel.

Concernant les outils statistiques et les indicateurs, l'équipe de pilotage va prendre en compte les recommandations faites et mettre en place un suivi au niveau des étudiants entrants (filières d'origine) et des diplômés.

Fait à Mulhouse, le 29 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace



Alain BRILLARD